

LE CENTRE

Le personnel :

- Direction : Nicolas Clanet (*du 7 au 30 juillet et le 30/31 août*)
Alexandre Mili (*du 2 au 27 août*)
- Adjoints de direction : Stéphanie Guinand (*du 7 au 30 juillet*)
Anaïs Yahouin (*du 2 au 27 août*)
- Animateurs-trices :
Poussins : Guylaine Gueulet, Eloïse Couderc, Magalie Rouvès, Olivia Mourroux
Petits Loups : Jessica Vergnes, Anthony Da Silva (*stagiaire BAFA*), Estelle Viale, Margaux Delbos
Renardeaux : Marta Lopes Batista, Cléa Seyral (*stagiaire BAFA*), Julia Machado, Nephitys Van Waegelde
Trappeurs : Maria Magalhaes, Marie Thomas, Fatima Henni, Véronique Lesueur
Explorateurs : Léo Gérard, Carolina De Brito, Gaëlle Cluzaud, Baptiste Georgy
Aventuriers : Amélie Gondal, Océane Mercier, Enzo Mariel, Diana Rey
Baroudeurs : Marion Delattaignant, Martin Jaubert, Natalia Conjero Roque, Nolan Lieubray
Animatrices renforts : Johanna (*stagiaire BAFA*), Elisa Trillo, Anaïs Yahouin (*du 18 au 30 juillet*)
Animateur référent ferme pédagogique : Alexandre Marseille
Surveillance piscine : Frédéric Fournier, Guillaume Hamelin, Kilian Eyrolles (*BNSSA*), Anaïs Yahouin, Enzo Mariel, Nicolas Clanet (*SB*)
Animateurs camps : Guillaume Hamelin et Wilfrid Dejean
- Adjoint administratif / Accueil : Catherine Schmitt-Longuet (*du 7 juillet au 6 août et le 30/31 août*)
Stéphanie Guinand (*du 9 au 27 août*)
- Agent technique : Alain Levieux
- Service Restauration : 3 agents de la cuisine communale
- Service Ménage : 3 agents mis à disposition par la Mairie de Sarlat

Les enfants :

- Accueil de 144 enfants maximum répartis en 5 tranches d'âge nommés « ilots » :
 - . 16 enfants de 3 ans
 - . 32 enfants de 4-5 ans
 - . 24 enfants de 6 à 7 ans
 - . 48 enfants de 7 à 9 ans
 - . 24 enfants de + de 10 ans
- Pas de brassage entre ces cinq tranches d'âge
- Port du masque obligatoire pour les + de 6 ans en intérieur et lors des trajets en car ou mini- bus
- Le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire (pour enfants et adultes)



COMMUNICATION AUX FAMILLES

Les responsables légaux sont informés préalablement à l'inscription du mineur des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants à l'arrivée au sein de la structure.

Ils sont également informés :

- Des conditions de fonctionnement de l'accueil
- De leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetable, utilisation des poubelles, changement du masque, etc...)
- De la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il parte pour l'accueil (la température doit être inférieure à 38°C)
- De la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné
- Des moyens mis en œuvre en cas d'application de symptômes chez un mineur ou un personnel
- De la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre mineur

Conditions de retour à la maison pendant les temps d'accueil :

- Si l'enfant présente les **symptômes** suivants : toux/ nez qui coule et une **température supérieure à 38°C** les parents devront venir le chercher dans les meilleurs délais (attente des recommandations PMI et ARS). - -
- Port du masque et isolement dans l'infirmerie

Ce protocole s'adaptera aux évolutions du protocole sanitaire national
et en fonction du nombre d'enfants que nous accueillons

Entretien des locaux :

- Nettoyage et désinfection renforcées des locaux et du matériel assuré par le service ménage
- Réduire affichage et nombre de jouets avant leurs interventions

Entretien des jeux et jouets :

- Assuré régulièrement par le service ménage et désinfection par les animateurs-trices, au moins une fois par jour. Idem pour les interrupteurs, poignées de porte, toilettes...

LA JOURNÉE TYPE

Gestes barrières :

- 2 masques par agent/jour
- 2 masques par enfant de + de 6 ans/jour ainsi qu'une poche pour les stocker fournis par les parents
- Gel Hydro-alcoolique à disposition
- Lavage des mains le plus souvent possible (formation, éducation, plaquettes à afficher)
- Aération des locaux et des salles d'animation au minimum toutes les 2 heures, d'une durée d'au moins 15 minutes à chaque fois
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles et autres espaces communs (comme poignées de portes, interrupteurs...) est réalisé plusieurs fois par jour
- La distanciation physique d'au moins un mètre doit être respectée lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos, sinon, organiser les espaces de manière à maintenir la plus grande distance possible. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même îlot, y compris pour les activités sportives. Elle doit être maintenue, dans tous les cas, entre les enfants d'îlots différents.
- Interdiction d'utiliser son portable pendant les temps de présence avec les enfants (sauf temps d'accueil matin et soir)
- Aération du réfectoire avant le repas

Accueil des familles :

- Amplitude horaire : 7h30 – 18h15
- Les horaires d'accueil sont de 7h.30 à 9h30 et les départs du centre de 16h30 à 18h15
- Entrée par le petit portail et sortie par le grand portail (battant opposé)
- Installation d'un cheminement à l'aide de barrières, distanciation par un marquage au sol
- Le bureau est ouvert aux familles en respectant les gestes barrières, le port du masque et les 1 mètre de distanciation
- Un accueil du matin par îlot à partir de 7h30

Accueil des enfants :

- Assuré par la direction et/ou une animateur(-trice), sous le préau avec gel hydro-alcoolique à disposition,
- Pour les Poussins, Petits Loups et Renardeaux : 1 animateur(-trice) fait le lien entre le préau et leur salle d'accueil du matin :
 - Les Poussins: dans leur salle ou extérieur*
 - Les Petits Loups et les Renardeaux : Salle Renardeaux ou extérieur*
- Pour les Trappeurs, Explorateurs, Aventuriers : l'enfant se rend seul à la salle sous la surveillance de la personne qui assure l'accueil :
 - Les Trappeurs : dans leur salle ou extérieur*
 - Les Explorateurs et les Aventuriers : salle Explorateur ou extérieur*
- Pour les Baroudeurs : l'enfant se rend seul dans sa salle
- Sac des enfants : chaque enfant gère ses affaires à l'exception des Poussins et Petits Loups (les encourager à le faire). Les animatrices qui manipulent leurs sacs se désinfectent les mains avant et après, y compris si usage des gants
- Fournir à votre(vos) enfant(s) une gourde ou bouteille d'eau avec le nom de l'enfant

Répartition des salles d'accueil : 5 îlots - 7 salles utilisées :

Pour respecter le protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement du 18 juin 2021, nous avons mis en place une nouvelle organisation :

Pour limiter le brassage entre mineurs de groupes différents, nous mettons en place 5 îlots. Chaque îlot aura sa salle spécifique ainsi qu'un espace extérieur et de circulation déterminé.

1^{er} îlot : Les Poussins (3/4 ans)

2^{ème} îlot : Les Petits Loups (4/5 ans) et les Renardeaux (5 ans)

3^{ème} îlot : Trappeurs (6/7 ans)

4^{ème} îlot : Les Explorateurs (7/8 ans) et les Aventuriers (8/9 ans)

5^{ème} îlot : Les Baroudeurs (+ de 10 ans)

La répartition est effectuée par la direction en fonction de l'âge des enfants ou d'une éventuelle particularité et de l'équilibre des groupes. Vu le nombre d'enfants que nous accueillons, nous ne pouvons prendre en compte d'autres critères.

	3/4 ans	4/5 ans		6/7 ans	7/9 ans		+ de 10 ans
	Poussins	Petits Loups	Renardeaux	Trappeurs	Explorateurs	Aventuriers	Baroudeurs
Nombre enfants	16	16	16	24	24	24	24
Nombre animateur(-trice)	2	2	2	2	2	2	2

Le nombre d'îlots et d'animateurs(-trices) peut changer en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Organisation collation/repas/goûter :

- Collation, repas et goûter fournis par la cuisine communale pour les enfants et l'équipe d'animation
- L'équipe d'animation mangera avant ou après les enfants pour pouvoir encadrer et servir les enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et dans le respect des gestes barrières

- Repas de midi :

Durant le séjour d'été, nous mangeons à l'extérieur en respectant la distanciation entre les ilots. En cas de mauvais temps, les 2 services sont répartis comme suit :

- 11h30 - Dans le réfectoire : repas des 3-5 ans encadrés par 3 animateurs. La distanciation entre l'îlot des Poussins et celui des Petits Loups/Renardeaux sera assuré

- 11h45 - Les Trappeurs dans leur salle, encadrés par 1 animateur

- 12h30 :

- Dans le réfectoire pour les Aventuriers et Baroudeurs : encadrés par 2 animateurs. La distanciation entre les deux groupes sera assurée

- Les Explorateurs dans leur salle, encadrés par 1 animateur

- Désinfection des tables du réfectoire et des salles Trappeurs et Explorateurs avant et après chaque service

- Collation et goûter :

- Désinfection des tables des salles d'animation par les animateurs-trices avant et après chaque collation

Organisation de la sieste des Poussins :

- Un lit nominatif par enfant
- 1 drap par semaine

Organisation des activités :

- Privilégier les jeux extérieurs en tenant compte des gestes barrières
- Organisation de sorties sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès aux lieux d'activités.
- Depuis le 21 juillet, les animateurs devront présenter un passeport sanitaire lors de sorties dans le cadre de certaines activités de loisirs, sportives et culturelles

Départ des enfants :

- Gestion du flux par un agent et même circuit que le matin
- Le parent récupère son/ses enfant(s) au préau, amené(s) par son animateur-trice (3-5 ans) ou joint par téléphone pour rejoindre seul son parent (+ de 6 ans)
- Départ après 17h.30 : enfants regroupés à l'extérieur ou dans une salle en fonction de leur tranche d'âge :
 - . 1^{er} ilot - Les Poussins : salle Poussins
 - . 2^{ème} ilot - Les Petits Loups et les Renardeaux : salle Renardeaux
 - . 3^{ème} ilot - Trappeurs : salle Trappeurs
 - . 4^{ème} ilot - Les Explorateurs et les Aventuriers : salle Explorateur
 - . 5^{ème} ilot - Baroudeurs : salle Baroudeurs

Transport :

- Une navette matin et soir dans Sarlat est mise en place
- L'appel du car à partir de 17h15 : un animateur de chaque ilot emmène les enfants prenant le bus devant l'accueil, puis répartis par ilot dans le car par un animateur responsable dans le car.
- l'animateur responsable assure le non-brassage dans le car et se charge de l'appel des enfants à chaque arrêt
- Port du masque obligatoire pour le chauffeur dans le car comme dans le minibus
- Dans le car, maintenir la distanciation physique entre les passagers et le chauffeur
- Dans le car : respect du non-brassage des enfants par ilots
- Dans les minibus :
 - . Sortie uniquement par ilots
 - . Nettoyage et désinfection avant et après chaque utilisation